



DECISION N°02/D/CB/SG/2026 du 18 MARS 2026 Portant Attribution des lettres Commandes dans le cadre de l'exécution des projets financés par le Budget d'Investissement Public/FONDS ROUTIER, exercice 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELEL

Commandeur de l'Ordre National de la Valeur,

- Vu** la Constitution de la République du Cameroun ;
VU la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;
VU la loi N° 2019/0024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 74/23 du 05 Décembre 1974 portant organisation communale ;
VU le décret N°92/27 du 26 juin 1992 portant création de la commune de BELEL ;
VU le décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation de leurs services ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 Portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
VU l'arrête N°000024/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **ABBO ABOUBAKAR** en qualité du maire de la commune de Bélel et de ses Adjoints ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
1. **Vu** La circulaire N° 0001879/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2026 ;
Vu les dispositions budgétaires de l'exercice 2026,
Vu le Procès-verbal du dépouillement des offres du 04/03/2026 ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les lettres Commandes objet des Dossiers d'Appel d'Offres National Ouvert soumises à l'examen de la Commission Interne de Passation des Marchés de ladite Commune, sont attribuées aux Entreprises suivantes, conformément au tableau ci-dessous :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	DAON°05/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Construction d'un pont sur le Mayo Bera 1 sur l'axe Horé Dengui -- Tourninal Hosséré long de 10ml dans la commune de Bélel en procédure d'urgence ;	ETS NGATGAOWMA	79 990 000	05 Mois

02	DAON°06/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Réhabilitation et assainissement du tronçon Goundjel troua-pont- Laouré Gock lot 1	ETS NGATGAOWMA	19 998 000	04 Mois
03	DAON°06/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Réhabilitation et assainissement sur le tronçon Carrefour Abba Issa -- Carrefour Sali Donga lot 2	ETS EGETRA	19 999 999	04 Mois
04	DAON°06/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Réhabilitation et assainissement de la route à deux voies à l'entrée de la mairie lot 3 en procédure d'urgence	ETS EGETRA	30 000 000	04 Mois
05	DAON°07/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Réhabilitation d'une piste agricole : Entrée Ranch Alhadji Hamadjouldé – Doforo Yerima Dahirou sur un linéaire de (3,5 km), commune de Bélel, en procédure d'urgence.	ETS EGETRA	10 000 000	04 Mois

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations:

- ARMP/AD ;
- CIPM/BELEL;
- DDMAP/VINA;
- ARCHIVES/INTERESSES

Bélel, le **18 MARS 2026**
LE Maire, (Autorité Contractante)





COMMUNIQUE

N°02/C/CB/SG/2026 du 18 MARS 2026 portant publication du résultat des Dossiers d'Appel d'Offres National Ouvert des projets financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2026.

Le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, communique :

Les Etablissements suivants sont par décision N°02/D/CB/SG/CIPM/2026 du 18 MARS 2026, déclarés attributaires des Lettres Commandes relatives aux Dossiers d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	DAON°05/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Construction d'un pont sur le Mayo Bera 1 sur l'axe Horé Dengui -- Touringal Hosséré long de 10ml dans la commune de Bélel en procédure d'urgence ;	ETS NGATGAOWMA	79 990 000	05 Mois
02	DAON°06/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Réhabilitation et assainissement du tronçon Goundjel troua-pont-Laouré Gock lot 1	ETS NGATGAOWMA	19 998 000	04 Mois
03	DAON°06/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Réhabilitation et assainissement sur le tronçon Carrefour Abba Issa -- Carrefour Sali Donga lot 2	ETS EGETRA	19 999 999	04 Mois
04	DAON°06/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Réhabilitation et assainissement de la route à deux voies à l'entrée de la mairie lot 3 en procédure d'urgence	ETS EGETRA	30 000 000	04 Mois
05	DAON°07/AONO/C B/SG/CIPM/2026 du 03/02/2026	Réhabilitation d'une piste agricole : Entrée Ranch Alhadji Hamadjouldé -- Doforo Yerima Dahirou sur un linéaire de (3,5 km), commune de Bélel, en procédure d'urgence.	ETS EGETRA	10 000 000	04 Mois

Les Directeurs desdites Entreprises sont invités à se présenter à la Commune de BELEL dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de souscrire aux projets des lettres commandes.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BELEL, le 18 MARS 2026

Le Maire, (Autorité Contractante)

Ampliations:

- ARMP
- DDMAP/VINA
- CIPM
- ARCHIVES/INTERESSES



[Signature]
Abba Djouraka